

# REVUE DE DROIT BANCAIRE ET FINANCIER

N° 1 - JANVIER - FÉVRIER 2011 - 12<sup>E</sup> ANNÉE - ISSN 1620-9435

SOUS LA DIRECTION DE :

Thierry BONNEAU,  
Erik LE DOLLEY,  
Dominique LEGEAIS,  
Hervé LE NABASQUE

## DOSSIER

### **1 à 7 Le droit des services de paiement : tentative de clarification**

*sous la direction de Michel STORCK et Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE, avec la participation de Laurent ABADIE, Sébastien LACHET, François BOUCARD, Myriam ROUSSILLE et Karine RODRIGUEZ (p. 93)*

## REPÈRE

### **1 Bilan et perspectives 2010/2011**

*par Thierry BONNEAU (p. 1)*

## ÉTUDES

### **4 L'adaptation du droit du surendettement à l'EIRL**

*par Malika DOUAOUI-CHAMSEDDINE (p. 29)*

## COMMENTAIRES

### **5 Mise en œuvre réglementaire de la loi réformant le crédit à la consommation**

*par Nicolas MATHEY (p. 68)*

### **23 Assurance-vie : faculté de rachat et acceptation du bénéficiaire**

*par François SAUVAGE (p.77)*

### **29 Droits des actionnaires des sociétés cotées**

*par Hervé LE NABASQUE (p. 83)*

## FOCUS

### **1 La directive AIFM : nouveau paradigme pour la responsabilité des dépositaires ?**

*par André PRÜM (p. 3)*

# Sommaire

<b>P. 1 Repère</b>	
Bilan et perspectives 2010/2011 .....	n° 1
<b>P. 3 Alertes</b> .....	n° 1 à 7
<b>P. 9 Études</b>	
La révision des instructions dans le crédit documentaire .....	n° 1
Les garanties de paiement : l'apport des sûretés dans l'espace OHADA .....	n° 2
Le réveil de la société en participation par les finances éthiques .....	n° 3
L'adaptation du droit du surendettement à l'EIRL .....	n° 4
La gestion collective : à l'aube d'une ère nouvelle ? .....	n° 5
Le droit communautaire de la gestion d'actifs : une réglementation perfectible .....	n° 6
Une réglementation rénovée : les directives UCITS .....	n° 7
Controverse autour des obligations du dépositaire .....	n° 8
Le renforcement du contrôle de la commercialisation de produits d'investissement : l'initiative PRIPs .....	n° 9
<b>P. 62 Commentaires</b>	
<b>Droit bancaire</b>	
Autorités - Établissements - Statuts .....	n° 1 et 2
Droit des moyens de paiement et des transferts de fonds (non) .....	n° 3
Crédit aux particuliers .....	n° 4 et 5
Garanties du crédit .....	n° 6 à 21
Bancassurance .....	n° 22 et 23
Recouvrement des créances - Surendettement .....	n° 24 à 28
<b>P. 62 Droit financier</b>	
Instruments financiers .....	n° 29
Gestion de portefeuille .....	n° 30 à 32
Droit financier communautaire et international .....	n° 33 et 34
<b>P. 93 Dossier</b>	
Le droit des services de paiement : tentative de clarification .....	n° 1
La directive SEPA du 13 novembre 2007 et sa transposition au sein des États membres .....	n° 2
Les conditions à l'exécution d'une opération de paiement .....	n° 3
Les nouvelles obligations du banquier .....	n° 4
Les établissements de paiement .....	n° 5
La contestation des opérations de paiement non autorisées .....	n° 6
La contestation des opérations de paiement autorisées .....	n° 7
<b>P. 119 Meilleure pratique</b>	
Le mandat de gestion programmée, un nouveau produit de gestion ? .....	n° 1

## Index

<b>AMF</b>		<b>Clause de réserve de propriété</b>		<b>Hypothèque</b>	
Document d'information clé pour l'investisseur (DIC) .....	comm. 30	Privilège du bailleur d'immeuble .....	comm. 20	Apport partiel d'actif .....	comm. 21
<b>Assemblée générale</b>		<b>Commission bancaire</b>		Publication .....	comm. 21
Droit de vote .....	comm. 29	Impartialité de la procédure juridictionnelle (non) .....	comm. 1	<b>Instruments dérivés</b>	
Sociétés cotées .....	comm. 29	<b>Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, art. 6, § 1</b> .....	comm. 1	Contrepartie centrale .....	comm. 33
<b>Assurance-vie</b>		<b>Crédit à la consommation</b>		<b>Lettre de change</b>	
Client averti .....	comm. 22	Loi du 1 <sup>er</sup> juillet 2010 .....	comm. 5	Aval sans indication du débiteur garanti .....	comm. 3
Faculté de rachat .....	comm. 23	<b>Dépositaires centraux de données</b>		<b>Liquidation amiable</b>	
Placements à risques .....	comm. 22	Obligation de compensation .....	comm. 33	Saisie-attribution .....	comm. 25
<b>Autorité européenne des marchés financiers</b>	comm. 34	<b>EIRL</b>		<b>Liquidation judiciaire</b>	
<b>Cautionnement</b>		Garantie du crédit .....	comm. 6	Saisie des revenus du travail .....	comm. 24
Acte authentique .....	comm. 10	Sûretés .....	comm. 6	<b>OPCVM</b>	
Annulation .....	comm. 7	<b>Établissement financier</b>		Trackers .....	comm. 31
Autorité de chose jugée .....	comm. 8, 9	Conditions de la reconnaissance mutuelle .....	comm. 2	<b>Privilège du bailleur d'immeuble</b>	
C. monét. fin., art. L. 311-22 .....	comm. 17	<b>Établissements de crédit</b>		Clause de réserve de propriété .....	comm. 20
Caution non avertie .....	comm. 12	Banque mutualiste .....	comm. 4	<b>Responsabilité du banquier</b>	
Cautionnement d'une personne physique .....	comm. 16	<b>Fonds d'investissement alternatifs</b>		Obligation d'information ou de mise en garde .....	comm. 22
Cautions en redressement judiciaire .....	comm. 11	Hedge funds .....	comm. 34	<b>Rétablissement personnel</b>	
Conjoint .....	comm. 13	<b>Garantie à première demande</b>		Juge de l'exécution .....	comm. 27
Crédit immobilier à la consommation .....	comm. 15	Garantie autonome .....	comm. 19	Vente de gré à gré .....	comm. 26
Distinction avec la garantie à première demande .....	comm. 19	<b>Gestion de portefeuille</b>		<b>Surendettement</b>	
Garantie des crédits aux entrepreneurs individuels .....	comm. 14	Gestion collective .....	comm. 30	Réaménagement de dette .....	comm. 28
<b>Cession de créances professionnelles</b>		Mandat de gestion .....	comm. 31	<b>Sûretés</b>	
Cession à titre de garantie .....	comm. 18	Professionnels salariés .....	comm. 32	EIRL .....	comm. 6
		Règles professionnelles .....	comm. 32	<b>Taux effectif global (TEG)</b>	
				Détermination .....	comm. 4